



# VIDE-GRENIERS 2022

Dimanche 4 septembre 2022 (Massane)

## REGLEMENT

- ✓ ATTENTION !!! Aucune pré réservation ne sera faite en amont sur place ou par téléphone
- ✓ Le vide-greniers est **strictement réservé aux particuliers**. Il est ouvert en priorité aux habitants de Saint-Mitre-les-Remparts et aux personnes extérieures dans la limite des places disponibles.
- ✓ L'inscription est de 5 € pour les habitants de la commune. Pour les extérieurs, la participation s'élève à 20 €.
- ✓ Le règlement se fait au moment de l'inscription en espèces, en chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou par carte bancaire. En cas d'absence le jour J, il ne sera procédé à aucun remboursement.
- ✓ Le choix de l'emplacement (2 mètres x 3 mètres) est possible sur plan lors de l'inscription en se présentant directement à Saint Mitre Informations.
- ✓ Le jour J, l'exposant doit se présenter pour prendre possession de son emplacement entre 7h00 et 8h00 maximum. Le départ ne doit pas se faire avant 18h pour des raisons de sécurité.
- ✓ La vente de nourriture et de produits artisanaux est strictement interdite.
- ✓ L'exposant s'engage à laisser l'emplacement vide sans aucun déchet après son départ.

**Les pièces à fournir : (aucune photocopie ne sera faite par Saint Mitre Informations)**

- Le coupon d'inscription ci-dessous dûment rempli
- Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau...) de moins de 3 mois
- Règlement en espèces / chèque libellés à l'ordre du **TRESOR PUBLIC** ou par Carte Bancaire

**Tout dossier incomplet sera refusé**

✂.....

### Saint-Mitre-les-Remparts - Vide-Greniers du dimanche 4 septembre 2022

Nom, Prénom .....  
Adresse .....  
Téléphone ..... Email.....  
Plaque d'immatriculation du véhicule devant entrer dans l'enceinte du vide-greniers .....

S'inscrit au vide-greniers du 4 septembre 2022 et s'engage à respecter le règlement ci-dessus.

Atteste sur l'honneur ne pas exercer d'activité professionnelle de brocanteur.

Atteste sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (décret n°2009-16 du 7/01/2009)

Signature :

Date : .....

**Coupon d'inscription et pièces à fournir à retourner avant le 2 septembre 2022 à :**  
**Saint Mitre Informations « Vide-Greniers » - 72 rue Bellefont, 13920 Saint-Mitre-les-Remparts.**